

Neuchâtel, août 2018

PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES DE CHIENS (PAM), PÉRIODE SCOLAIRE 2018-19.

Mesdames, Messieurs,

Pour la 15^e année consécutive, nos éducatrices PAM vont dispenser des cours dans les classes de la 3^e année, accompagnées de leurs chiens.

Ce programme de prévention des accidents contre les morsures de chiens gracieusement offert aux élèves de 3^e revêt une importance toute particulière puisque nous n'avons plus eu à déplorer de cas graves de morsure sur enfants depuis plusieurs années.

Les inscriptions sont prises grâce au formulaire en ligne ([🔗 LIEN](#)). Votre direction recevra une copie du rendez-vous de la séance confirmée.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information souhaité.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.

Sig. Dr P.-F. Gobat, vétérinaire cantonal